

www.coe.int/cybercrime



Strasbourg, version 18 September 2026

Cybercrime Convention Committee (T-CY) /
Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)

T-CY 35

35th Plenary of the Cybercrime Convention Committee /
35^{ème} session plénière du Comité de la Convention sur la cybercriminalité

Agenda/Ordre du jour (draft/provisoire)

T-CY Plenary / plénière:

Monday, 12 October 2026 / *lundi 12 octobre 2026* (9h30) –
Tuesday, 13 October 2026 / *mardi 13 octobre 2026* (17h00)

Conseil de l'Europe (room/salle 1), Strasbourg (France) and online/*et en ligne*

Draft agenda / Projet d'ordre du jour

(Please note that agenda items marked with * are for decision by the members representing contracting Parties to the Convention)

(Veuillez noter que les points de l'ordre du jour marqués d'un * doivent faire l'objet d'une décision par les membres représentant les Parties contractantes à la Convention)

Day 1 / Jour 1 ¹ 9h30	1. Opening of the 35 th Plenary and adoption of the agenda	1. <i>Ouverture de la 35^{ème} session plénière et adoption de l'ordre du jour</i>
9h45- 10h15	2. T-CY Bureau elections* T-CY members are invited to elect the chair, vice-chair and members of the Bureau in line with Article 6 of the Rules of Procedure , and "in accordance with an equitable distribution of posts, taking into account in particular, geographical distribution, gender balance and legal systems." In order to facilitate elections, Parties wishing to express an interest or require clarifications are encouraged to contact the Secretariat by 28 September 2026. (See also the results of the T-CY Elections 2025 et 2024)	2. <i>Élection du Bureau*</i> <i>Les membres du T-CY sont invités à élire le/la Présidente, le/la Vice-Président/e et les membres du Bureau conformément à l'article 6 du Règlement intérieur et « conformément à une répartition équitable des postes, compte tenu en particulier de la répartition géographique, de la parité femmes-hommes et des systèmes juridiques ».</i> <i>Afin de faciliter les élections, les Parties souhaitant manifester leur intérêt ou demander des éclaircissements sont encouragées à contacter le secrétariat avant le 28 septembre 2026.</i> <i>Voir aussi les résultats des Élections 2025 et 2024 (anglais uniquement)</i>
10h15- 10h30	3. State of signatures, ratifications and accessions to the Budapest Convention and its Protocols and of participation in the T-CY Information provided by the Secretariat.	3. <i>État des signatures, ratifications et adhésions à la Convention de Budapest et à ses protocoles et de la participation au T-CY</i> <i>Informations fournies par le Secrétariat.</i>
10h30- 11h00	4. Financial resourcing of the T-CY (Action 5.1 of the T-CY workplan) Information provided by the Secretariat.	4. <i>Ressources financières du T-CY (Action 5.1 du programme de travail du T-CY)</i> <i>Informations fournies par le Secrétariat.</i>
11h15- 13h00 (Break/ pause 11h00- 11h15) (lunch break/	5. 25 th anniversary of the Budapest Convention: responding to current and emerging challenges (Action 4.3 of the T-CY workplan) Marking the 25 th anniversary of the opening for signature of the Convention on Cybercrime, this item provides an opportunity for T-CY members and observers to look ahead and consider how the Budapest Convention framework can	5. <i>25^{ème} anniversaire de la Convention de Budapest : répondre aux défis actuels et émergents (Action 4.3 du programme de travail du T-CY)</i> <i>À l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention sur la cybercriminalité, ce point offre aux membres et observateurs du T-CY l'occasion de se tourner vers l'avenir et d'examiner comment le</i>

¹ Indicative time / heure indicative

pause déjeuner 13h00 – 14h30	continue to respond effectively to current and emerging challenges relating to cybercrime and electronic evidence. Consistent with Action 4.3 of the T-CY Workplan 2026–2027, this discussion will contribute to the identification of significant legal, policy and technological developments, good practices and other challenges related to cybercrime and electronic evidence. Building on the Convention's achievements and the co-operation framework developed over the past 25 years, participants are invited to address the following guiding questions: - Looking ahead, how can the Budapest Convention framework continue to respond effectively to current and emerging challenges relating to cybercrime and electronic evidence, including, for example, post-quantum computing, fostering and consistent application of human rights safeguards, increasing technical demands on criminal justice authorities, the responsible selection and deployment of technical tools used to exercise powers and procedures under the Convention, and the need for effective international co-operation? - What types of T-CY outputs and working methods — such as guidance notes, assessment reports, mapping studies, practical tools, exchanges of experience or capacity-building support — could best assist Parties in addressing these challenges? T-CY members and observers are invited to submit written contributions prior to the Plenary on recent developments relevant to the Convention and its Protocols, including legislation, case law, ratification and implementation, while focusing their oral interventions on the 25th anniversary theme, as set out above. The written contributions will be made available via the T-CY Plenaries website.	<i>cadre de la Convention de Budapest peut continuer à répondre efficacement aux défis actuels et émergents liés à la cybercriminalité et aux preuves électroniques.</i> <i>Conformément à l'Action 4.3 du programme de travail du T-CY 2026–2027, cette discussion contribuera à l'identification des évolutions juridiques, politiques et technologiques significatives, des bonnes pratiques et d'autres défis liés à la cybercriminalité et aux preuves électroniques. S'appuyant sur les réalisations de la Convention et sur le cadre de coopération développé au cours des 25 dernières années, les participants sont invités à répondre aux questions directrices suivantes :</i> - Dans une perspective d'avenir, comment le cadre de la Convention de Budapest peut-il continuer à répondre efficacement aux défis actuels et émergents liés à la cybercriminalité et aux preuves électroniques, notamment, par exemple, l'informatique post-quantique, la et favoriser une application cohérente des garanties en matière de droits humains, les exigences techniques croissantes auxquelles sont confrontées les autorités de justice pénale, la sélection et le déploiement responsables d'outils techniques utilisés pour exercer les pouvoirs et procédures prévus par la Convention, ainsi que la nécessité d'une coopération internationale efficace ? - Quels types de productions et de méthodes de travail du T-CY — tels que les notes d'orientation, les rapports d'évaluation, les études cartographiques, les outils pratiques, les échanges d'expériences ou le soutien au renforcement des capacités — pourraient le mieux aider les Parties à relever ces défis ? <i>Les membres et observateurs du T-CY sont invités à soumettre, avant la Plénière, des contributions écrites sur les développements récents pertinents concernant la Convention et ses Protocoles, notamment en matière de législation, de jurisprudence, de ratification et de mise en œuvre, tout en axant leurs interventions orales sur le thème du 25^{ème} anniversaire, comme indiqué ci-dessus. Les</i>
---	--	---

		<i>contributions écrites seront mises à disposition sur le site web des sessions plénières du T-CY.</i>
14h30-15h30	6. T-CY Working Group on Artificial Intelligence* (Action 4.1 of the T-CY workplan) The Working Group will present its draft mapping study on cybercrime, electronic evidence and artificial intelligence, including options and recommendations for further action by the T-CY (document T-CY(2025)1). T-CY members are invited to consider this study with a view to its adoption.	6. <i>Groupe de travail du T-CY sur l'intelligence artificielle*</i> (Action 4.1 du programme de travail du T-CY) <i>Le groupe de travail présentera son projet d'étude cartographique sur la cybercriminalité, les preuves électroniques et l'intelligence artificielle, y compris les options et recommandations pour la suite des travaux du T-CY (document T-CY(2025)1).</i> <i>Les membres du T-CY sont invités à examiner cette étude en vue de son adoption.</i>
15h30-16h30 (Break/ pause 16h00-16h15)	7. Fifth round of T-CY assessments* (Action 2.2 of the T-CY workplan) T-CY members are invited to decide on the provision or provisions to be assessed in the fifth round of T-CY assessments. The Bureau proposes that the fifth round of assessments focus on Article 15 of the Budapest Convention on “conditions and safeguards”. This topic is of interest for a number of reasons: - Article 15 is a core provision of the Convention, requiring that the establishment, implementation and application of the powers and procedures provided for in the Convention are subject to conditions and safeguards. - Article 15 is essential to ensuring that criminal justice measures on cybercrime and electronic evidence are applied in a manner that protects human rights and liberties, including rights arising pursuant to obligations undertaken under applicable international human rights instruments. - An assessment of Article 15 would provide an opportunity for Parties to exchange information and experience on domestic legal frameworks, oversight mechanisms, procedural safeguards and remedies applicable to powers and procedures under the Convention.	7. <i>Cinquième cycle d'évaluations du T-CY*</i> (Action 2.2 du plan de travail du T-CY) <i>Les membres du T-CY sont invités à décider de la ou des dispositions à évaluer dans le cadre du cinquième cycle d'évaluations du T-CY.</i> <i>Le Bureau propose que le cinquième cycle d'évaluations porte sur l'article 15 de la Convention de Budapest relatif aux « conditions et sauvegardes ».</i> <i>Ce thème présente un intérêt pour plusieurs raisons :</i> - <i>L'article 15 est une disposition essentielle de la Convention, qui exige que l'établissement, la mise en œuvre et l'application des pouvoirs et procédures prévus par la Convention soient soumis à des conditions et sauvegardes.</i> - <i>L'article 15 est essentiel pour garantir que les mesures de justice pénale relatives à la cybercriminalité et aux preuves électroniques soient appliquées d'une manière qui protège les droits humains et les libertés, y compris les droits découlant des obligations contractées au titre des instruments internationaux applicables en matière de droits humains.</i> - <i>Une évaluation de l'article 15 offrirait aux Parties l'occasion d'échanger des informations et des expériences sur les cadres juridiques internes, les mécanismes de contrôle, les garanties procédurales et les voies de recours</i>

	- Such an assessment could support Parties in reviewing and, where necessary, strengthening domestic legislation and practice. Should T-CY 35 agree on this topic for the fifth round of assessments, it may invite the Bureau to prepare a draft self-assessment questionnaire and to present it to the T-CY 36 in June 2027.	<i>applicables aux pouvoirs et procédures prévus par la Convention.</i> - <i>Une telle évaluation pourrait aider les Parties à examiner et, le cas échéant, à renforcer leur législation et leur pratique internes.</i> <i>Si le T-CY 35 convient de ce thème pour le cinquième cycle d'évaluations, il pourrait inviter le Bureau à préparer un projet de questionnaire d'autoévaluation et à le présenter au T-CY 36 en juin 2027.</i>
16h30-17h30	8. Accession procedure under Article 37 of the Budapest Convention* (Action 3.2 of the T-CY workplan) T-CY members are invited to consider, with a view to adoption, the document prepared by the Bureau concerning the accession procedure under Article 37 of the Budapest Convention, including the role of the T-CY and related procedural aspects (document T-CY(2026)12). Subject to adoption, T-CY members are invited to instruct the Secretariat to submit the document to the Committee of Ministers for consideration.	8. <i>Procédure d'adhésion au titre de l'article 37 de la Convention de Budapest* (Action 3.2 du plan de travail du T-CY)</i> <i>Les membres du T-CY sont invités à examiner, en vue de son adoption, le document préparé par le Bureau concernant la procédure d'adhésion au titre de l'article 37 de la Convention de Budapest, y compris le rôle du T-CY et les aspects procéduraux correspondant (document T-CY(2026)12).</i> <i>Sous réserve de son adoption, les membres du T-CY sont invités à charger le Secrétariat de soumettre le document au Comité des Ministres pour examen.</i>
17h30-18h00	9. T-CY assessments (Action 2.2 of the T-CY workplan) T-CY members are invited to consider an update by the Bureau on the status of the follow up given by Parties to Recommendations of the Article 19 Assessment report.	9. <i>Évaluations du T-CY (Action 2.2 du programme de travail du T-CY)</i> <i>Les membres du T-CY sont invités à examiner une mise à jour présentée par le Bureau concernant l'état d'avancement du suivi donné par les Parties aux recommandations figurant dans le rapport d'évaluation au titre de l'article 19.</i>
Day 2 / jour 2 9h30-9h45	10. UN treaty process (Action 4.6 of the T-CY workplan) The T-CY Secretariat will provide updates on developments regarding the joint work with the UNODC and the current work of the UN Ad hoc committee to elaborate an international convention on countering the use of ICTs for criminal purposes (AHC).	10. <i>Processus de traité des Nations Unies (Action 4.6 du programme de travail du T-CY)</i> <i>Le Secrétariat du T-CY fournira des informations actualisées sur les développements concernant les travaux conjoints avec l'ONUDC ainsi que sur les travaux en cours du Comité ad hoc des Nations unies chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles (AHC).</i>

9h45-11h00 (Break / pause 11h00-11h15)	11. Operationalisation of the Second Protocol on enhanced cooperation and disclosure of electronic evidence (Action 1.1 of the T-CY workplan) T-CY Members are invited to provide updates on the state of signature, ratification and operationalisation of the Second Protocol. T-CY Members may report on key obstacles to signature, ratification and implementation, including legal, procedural, institutional and policy-related challenges, and to identify the support needed to address them. The T-CY Secretariat will provide update on a new project proposal on verification and its potential relevance for supporting States in the ratification and implementation of the Second Protocol and other relevant activities.	11. <i>Opérationnalisation du Deuxième Protocole sur le renforcement de la coopération et de la divulgation des preuves électroniques (Action 1.1 du programme de travail du T-CY)</i> <i>Les membres du T-CY sont invités à fournir des informations actualisées sur l'état de la signature, de la ratification et de l'opérationnalisation du Deuxième Protocole.</i> <i>Les membres du T-CY peuvent faire état des principaux obstacles à la signature, à la ratification et à la mise en œuvre, notamment des défis juridiques, procéduraux, institutionnels et liés aux politiques publiques, ainsi qu'indiquer le soutien nécessaire pour y répondre.</i> <i>Le Secrétariat du T-CY fournira des informations actualisées sur une nouvelle proposition de projet relative à la vérification et sur sa pertinence éventuelle pour aider les États dans la ratification et la mise en œuvre du Deuxième Protocole, ainsi que dans d'autres activités pertinentes.</i>
11h15-12h30	12. Cyber scam centres* (Action 4.3 of the T-CY workplan) T-CY members are invited to hold an initial exchange of views on the issue of cyber scam centres and related forms of organised cyber-enabled crime, including their relevance for the implementation of the Budapest Convention and its Protocols and consider possible next steps. This discussion will provide an opportunity to identify key legal, operational and cooperation challenges, as well as possible areas for further work by the T-CY. T-CY members may wish to address the following guiding questions: - What trends and challenges are Parties observing in relation to cyber scam centres, including links with organised crime, trafficking in human beings, money laundering, virtual assets and cross-border electronic evidence? - How are existing tools under the Budapest Convention and its Protocols, as well as other applicable	12. <i>Les centres d'escroquerie en ligne* (Action 4.3 du programme de travail du T-CY)</i> <i>Les membres du T-CY sont invités à tenir un premier échange de vues sur la question des centres d'escroquerie en ligne et des formes connexes de criminalité organisée facilitée par les technologies numériques, y compris leur pertinence pour la mise en œuvre de la Convention de Budapest et de ses Protocoles et à envisager les prochaines étapes possibles.</i> <i>Cette discussion offrira l'occasion d'identifier les principaux défis juridiques, opérationnels et de coopération, ainsi que les domaines dans lesquels le T-CY pourrait poursuivre ses travaux.</i> <i>Les membres du T-CY pourront souhaiter aborder les questions directrices suivantes :</i> - <i>Quelles tendances et quels défis les Parties observent-elles en ce qui concerne les centres d'escroquerie en ligne, notamment les liens avec la criminalité organisée, la traite des êtres humains, le blanchiment de</i>

	international frameworks, being used to investigate, prosecute and cooperate internationally in cases involving cyber scam centres? - What further action, guidance, exchange of experience or cooperation, including with other international organisations and relevant actors, may be useful at T-CY level to support Parties in addressing this phenomenon?	<i>capitaux, les actifs virtuels et les preuves électroniques transfrontières ?</i> - <i>Comment les outils existants prévus par la Convention de Budapest et ses Protocoles, ainsi que par d'autres cadres internationaux applicables, sont-ils utilisés pour enquêter, poursuivre et coopérer au niveau international dans les affaires impliquant des centres d'escroquerie en ligne ?</i> - <i>Quelles actions supplémentaires, orientations, échanges d'expériences ou formes de coopération pourraient être utiles au niveau du T-CY pour aider les Parties à faire face à ce phénomène ?</i>
12h30-13h00 (lunch break/ pause déjeuner – 13h00 – 14h30)	13. Capacity building (Action 2.5 of the T-CY workplan) T-CY members and observers will be provided with an update on activities of the Cybercrime Programme Office of the Council of Europe (C-PROC) in Romania.	13. <i>Renforcement des capacités (Action 2.5 du programme de travail du T-CY)</i> <i>Les membres et les Observateurs du T-CY recevront des informations à jour sur les activités du Bureau du Programme sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe (C-PROC) en Roumanie.</i>
14h30-15h00	14. Virtual assets and the relevance of the Convention on Cybercrime and its Second Protocol* (Action 4.2 of the T-CY workplan) At its 34th Plenary, the T-CY adopted the mapping study on virtual assets and the relevance of the Convention on Cybercrime and its Second Protocol (document T-CY(2026)2) and invited the Bureau to consider possible follow-up actions in light of the findings and recommendations of the study. The Bureau will present proposals for possible follow-up action. T-CY members are invited to consider these proposals and decide on further action by the T-CY.	14. <i>Les biens virtuels et la pertinence de la Convention sur la cybercriminalité et de son Deuxième Protocole* (Action 4.2 du programme de travail du T-CY)</i> <i>À sa 34^{ème} Plénière, le T-CY a adopté l'étude cartographique sur les actifs virtuels et la pertinence de la Convention sur la cybercriminalité et de son Deuxième Protocole (document T-CY(2026)2), et a invité le Bureau à envisager d'éventuelles actions de suivi à la lumière des conclusions et recommandations de l'étude.</i> <i>Le Bureau présentera des propositions concernant d'éventuelles actions de suivi. Les membres du T-CY sont invités à examiner ces propositions et à décider des suites à donner par le T-CY.</i>
15h00-15h30 Break/ pause 15h30-15h45)	15. Cyberviolence (Action 4.3 of the T-CY workplan) The Secretariat will provide an update on the development of the cyberviolence resource. T-CY members are invited to exchange views on possible next steps and on ways to further	15. <i>Cyberviolence (Action 4.3 du programme de travail du T-CY)</i> <i>Le Secrétariat fournira une mise à jour sur l'élaboration de la ressource sur la cyberviolence. Les membres du T-CY sont invités à échanger des vues sur les prochaines</i>

	address the topic of cyberviolence within the framework of the Budapest Convention and its Protocols and the work of the T-CY.	<i>étapes possibles et sur les moyens de continuer à traiter la question de la cyberviolence dans le cadre de la Convention de Budapest et de ses Protocoles, ainsi que des travaux du T-CY.</i>
15h45-16h00	16. Meetings with stakeholders* (Action 4.5 of the T-CY workplan) T-CY members are invited to consider organising a meeting with civil society, the private sector and other relevant stakeholders to exchange views and share information on 2 June 2027. T-CY members are invited to provide guidance on possible themes, format and stakeholder participation for this meeting.	16. <i>Réunions avec les parties prenantes*</i> (Action 4.5 du programme de travail du T-CY) <i>Les membres du T-CY sont invités à envisager l'organisation d'une réunion avec la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes concernées afin de procéder à un échange de points de vue et de partager des informations le 2 juin 2027.</i> <i>Les membres du T-CY sont invités à fournir des orientations sur les thèmes, le format et la participation des parties prenantes possibles pour cette réunion.</i>
16h00-16h15	17. Any other business	17. <i>Questions diverses</i>
16h15-16h30	18. Date of the 36th T-CY Plenary* T-CY members are invited to take note of and reconfirm the dates of the 36th T-CY Plenary to be held on 3-4 June 2027 in Strasbourg, preceded by a meeting with stakeholders on 2 June 2027.	18. <i>Date de la 36^{ème} session plénière du T-CY*</i> <i>Les membres du T-CY sont invités à prendre note et à reconfirmer la tenue de la 36^{ème} session plénière du T-CY les 3 et 4 juin 2027 à Strasbourg, précédée d'une réunion avec les parties prenantes le 2 juin 2027.</i>
16h30-17h00	19. Conclusions	19. <i>Conclusions</i>